



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

AVIS D'APPEL D'OFFRES

VENTE D'UN TERRAIN NO. DE LOT 1 733 121

Projet numéro : URB-2024-032

Des soumissions scellées seront reçues par le directeur général de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac ou son représentant autorisé au bureau de celui-ci, au 1110, chemin Principal, à Saint-Joseph-du-Lac, **jusqu'au jeudi 21 novembre 2024 à 11 h** pour la vente d'un terrain portant le numéro de lot 1 733 121 sur le chemin Principal à Saint-Joseph-du-Lac.

Les soumissions reçues seront ouvertes et lues publiquement au centre administratif situé au 1110 chemin Principal, à Saint-Joseph-du-Lac, **le 21 novembre 2024, à 11 h 05** en présence des personnes intéressées.

Le cahier d'appel d'offre et les formules de soumissions seront disponibles à partir du **lundi 28 octobre 2024** en déposant une demande par courriel à madame Patricia Tessier, directrice du service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement durable par courriel au ptessier@sjdl.qc.ca.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque certifié, libellé au nom de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac par une institution financière légalement autorisée à faire affaire au Québec, pour un montant de cinq cent dollars (500 \$). Le dépôt de garantie est retourné aux soumissionnaires qui n'auront pas été retenus dans un délai maximum de quatre-vingt-dix (90) jours après la date d'ouverture d'offres. Le dépôt de garantie du soumissionnaire dont l'offre a été retenue sera conservé jusqu'à la signature du contrat de vente notarié et sera appliqué en acompte sur le prix de vente.

Les soumissionnaires doivent prendre en considération que toutes demandes d'information et question doivent être uniquement faites par écrit à l'attention de madame Patricia Tessier, Directrice du service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement durable à l'adresse courriel suivante : ptessier@sjdl.qc.ca. Toutes les demandes écrites doivent être acheminées avant **11h, le vendredi 15 novembre 2024** afin de permettre au responsable du projet de répondre à toutes les demandes par addenda avant l'ouverture des soumissions. Toutes demandes reçues après ce délai ne seront pas considérées.

La date limite pour le dépôt d'une plainte concernant la procédure d'appel d'offres est le **jeudi 14 novembre 2024**.

La Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Donné à Saint-Joseph-du-Lac, ce mercredi 23 octobre 2024.

Stéphane Giguère
Directeur général